

LANCEMENT DES INSCRIPTIONS AU TRANSPORT SCOLAIRE SLAM SCOLAIRE

Les inscriptions au transport scolaire SLAM Scolaire débutent mardi 18 juin et se termineront le vendredi 2 août.

Inscriptions SLAM Scolaire : Du mardi 18 juin au vendredi 2 août



Pour quels trajets scolaires ?

Tous les trajets scolaires en car intra-territoire c'est-à-dire lorsque le domicile de l'élève et l'établissement scolaire sont situés sur le territoire de Saint-Lô Agglo.

Les lignes inter-territoire c'est-à-dire lorsque l'établissement ou le domicile de l'élève n'est pas sur le territoire de Saint-Lô Agglo restent organisées par la Région Normandie.

Qui peut utiliser les transports scolaires « SLAM Scolaire » ?

Les élèves des écoles maternelles, élémentaires, des RPI, des collèges, des lycées et des établissements de formation : EREA, SEGPA, MFR, CFA, IFORM.

Nouveau : Les étudiants et apprentis de plus de 18 ans peuvent désormais bénéficier d'un abonnement annuel à 175 € rentabilisé en 18 trajets sous réserve des places disponibles.

Les autres publics peuvent également solliciter l'utilisation d'un circuit SLAM Scolaire **sous réserve des places disponibles.**

Les tarifs

	Tarifs
Ecoles maternelles, élémentaires, RPI Internes	65€
<i>Externes et ½ pensionnaires</i> Collèges, lycées, autres établissements (EREA, SEGPA, MFR, CFA, IFORM)	130€
Étudiants/apprentis <i>sous réserve des places disponibles</i>	175€
Tarifcation solidaire pour les familles dont le quotient familial CAF/MSA est inférieur ou égal à 500€ mensuels	½ participation familiale
Majoration retard de dépôt de dossier non justifié	20€
Duplicata carte défectueuse	Gratuit
Duplicata carte suite à perte, vol, détérioration...	10€
Inscription en cours d'année à compter du 1 ^{er} février 2024	½ participation familiale
Tarifcation commerciale « Autres publics »	10 € / carte de 10 trajets valable sur un seul circuit

Comment s'inscrire ?

Pour les élèves

L'inscription se fait [en ligne sur le site de l'Agglo saint-lo-agglo.fr](http://saint-lo-agglo.fr).

Un courrier avec la carte de l'élève sera envoyé sous 2 semaines.



Attention : après le vendredi 2 août, une majoration de 20 € sera appliquée sur le tarif.

Pour les étudiants

L'inscription se fait [en ligne sur le site de l'Agglo saint-lo-agglo.fr](http://saint-lo-agglo.fr) sous réserve des places disponibles.

Pour les autres publics

La demande est à effectuer auprès du service transports et mobilités, uniquement [par téléphone au 02 14 16 01 14](tel:0214160114)

Un courrier avec la carte commerciale « 10 trajets » sera envoyé une fois les inscriptions des élèves terminées et sous réserve de places disponibles sur le trajet demandé.

À la rentrée

Les élèves et étudiants doivent présenter leur carte au chauffeur du car à chaque trajet.

Pour les autres publics, la carte « 10 trajets » est également à présenter au chauffeur à chaque trajet.

Contact presse Saint-Lô Agglo :

Direction de la communication

02 14 29 00 40

communication@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -    